

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 419D**Autres Moyens d'Identification :** Vernis Acrylique de Tropicalisation**Pièces Connexes #** 419D-55ML, 419D-1L, 419D-4L, 419D-20L, 419D-200L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Revêtement protecteur de cartes de circuit imprimé**Usage contre-indiqué :** Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

FabricantMG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA**Téléphone** +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** support@mgchemicals.com**WEB** www.mgchemicals.com**Téléphone** +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

419D
VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Sensibilisation Cutané	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire	2A	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation
Danger pour le Milieu Aquatique Aiguë	3	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H225 : Liquide et vapeur très inflammable
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Peut provoquer une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
<i>Symbole non mandaté</i>	H402 : Nocif pour les organismes aquatiques

Suite de section sur la page suivante

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION

Continuation...

Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P261, P271	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistante à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
P303 + P361 + P364 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical et Consulter un médecin.
P304 + P340, P312	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer à rincer.

Suite de section sur la page suivante

419D
VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical et consulter un médecin.
Stockage	Conseils de Prudence
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
123-86-4	acétate de n-butyle	55%
78-93-3	butan-2-one ^{a)}	15%
80-62-6	méthacrylate de méthyle	0.1-0.2%
97-88-1	méthacrylate de butyle	0.1-0.2%

a) Aussi connu comme éthyle méthyle cétone (MEK)

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION

Section 4 : Premiers Soins

<i>Condition d'Exposition</i>	<i>Code SGH: Conseils de Prudence</i>
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)	P303 + P361 + P352, P333 + 313, P363
Symptômes Immédiat	<i>irritation, rougeur, peau sèche</i>
Intervention	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical et Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P312
Symptômes Immédiat	<i>étourdissement, somnolence, toux, maux de tête, maux de gorge, nausée</i>
Intervention	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON et un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	P305 + P351 + P338, P337 + P313
Symptômes Immédiat	<i>irritation, rougeur, douleur</i>
Intervention	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical et consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION	P301 + P330, P331
Symptômes Immédiat	<i>nausée, maux de gorge, diarrhée, somnolence, étourdissement, vomissement</i>
Intervention	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

Moyens d'extinctions	Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.
Danger Spécifiques	Le liquide peut flotter sur l'eau et s'enflammer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.
Produits de Combustion	Produit des oxydes de carbone (CO, CO ₂)
Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Éviter de respirer le brouillard/vapeurs/aérosols. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.
Précautions pour l'Environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nue et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage, antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas manger, boire, ou fumer en manipulant ce produit.

Manutention

Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

419D
VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION
Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Province	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
acétate de n-butyle	ACGIH	150 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	150 ppm	Non établi
	Canada AB	150 ppm	200 ppm
	Canada BC	20 ppm	200 ppm
	Canada ON	150 ppm	Non établi
	Canada QC	150 ppm	200 ppm
butan-2-one	ACGIH	200 ppm	125 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	200 ppm	300 ppm
	Canada AB	200 ppm	300 ppm
	Canada BC	50 ppm	100 ppm
	Canada ON	200 ppm	300 ppm
	Canada QC	150 ppm	300 ppm
méthacrylate de méthyle	ACGIH	50 ppm (S)	100 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	Non établi
	Canada AB	50 ppm	100 ppm
	Canada BC	50 ppm (S)	100 ppm
	Canada ON	50 ppm	100 ppm
	Canada QC	100 ppm	Non établi
méthacrylate de n-butyle	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	50 ppm	Non établi
	Canada ON	Non établi	Non établi
	Canada QC	Non établi	Non établi

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² des données des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

(S) Sensibilisant

Suite de section sur la page suivante

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION****Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Equipment de Protection Individuelle**Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monoocales de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle ou d'autres gants chimiquement résistant.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{c)}	1.7%
Apparence	Transparent	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{c)}	9.1%
Odeur	Fruité	Pression de Vapeur @ 20 °C^{b)}	43 hPa [32 mmHg]
Seuil d'Odeur	0.007 ppm	Densité de Vapeur	>2.5 (Air =1)
pH	Pas disponible	Densité Relative @25 °C	0.93
Point de Fusion/ Point de Congélation	Pas disponible	Solubilité Dans l'Eau	Légèrement soluble
Point initial d'Ébullition^{a)}	≥80 °C [≥176 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Pas disponible
Point d'Éclair^{a)}	9 °C [48 °F]	Température d'Auto-inflammation^{d)}	≥294 °C [≥561 °F]
Taux d'Évaporation	<1 (ButAc = 1)	Température de Décomposition	Pas disponible
Inflammabilité	Très Inflammable	Viscosité @25 °C	110 mm ² /s

a) Valeurs basées sur le composant butan-2-one.

b) Pensky-Martens coupelle fermée

c) Valeurs calculées en fonction des composants volatils.

d) Valeur basée sur le méthacrylate de butyle, qui est le composant avec la plus basse valeur d'auto-inflammation.

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION****Section 10 : Stabilité et Réactivité**

Réactivité	Pas disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Sources d'ignition, flammes nues et substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, acides forts
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Peut provoquer de la rougeur, irritation sévère ou de la douleur.
Peau	Peut provoquer de la rougeur, de l'irritation de la peau, et de la peau sèche.
Inhalation	Peut causer de l'étourdissement, de la somnolence, de la toux, des maux de tête, ou une nausée
Ingestion	Peut provoquer une nausée, des maux de gorge, de la diarrhée, ou du vomissement (Voir aussi les symptômes d'inhalation.)
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau. L'exposition prolongée et répétée peut causer une allergie cutanée.

Suite de section sur la page suivante

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
acétate de n-butyle	>10 768 mg/kg Rat	>17 600 mg/kg Lapin	390 ppm 4 h Rat
butan-2-one	2 737 mg/kg Rat	6 480 mg/kg Lapin	23 500 mg/m ³ 8 h Rat
méthacrylate de méthyle	7 872 mg/kg Rat	>5 000 mg/kg Lapin	78 000 mg/m ³ 4 h Rat
méthacrylate de butyle	16 000 mg/kg Rat	113 000 µL/kg Lapin	29.8 mg/L 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS et d'ECHA furent consultées.
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritation des yeux

Le butan-2-one est un irritant oculaire grave connu.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate de butyle peuvent causer une sensibilisation de la peau selon les études animales.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Aucun ingrédient ne sont répertoriés comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION****Toxique pour certains organes cibles – exposition unique**

L'inhalation des composants d'acétate de n-butyle, de butan-2-one, et d'acétate de 1-méthoxy-2-propanol peuvent affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence.

Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de >20.5 mm²/s à 40 °C.

Section 12 : Données Écologiques

Les critères du Code IMDG, les fiches signalétiques des matières premières, ainsi que les données de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) ont été utilisés pour appuyer la classification.

L'acétate de n-butyle est une substance toxique pour l'environnement de catégorie aiguë 3 (biodégradable, avec un CL50 minimum de 96 h de 18 mg/L pour Pimephales promelas (tête-de-boule)).

Le butan-2-one n'est pas classé comme une substance toxique pour l'environnement selon les critères SGH.

Écotoxicité Aiguë

Catégorie 3

H402 : Nocif pour les organismes aquatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Écotoxicité Chronique

Les données disponibles ne donnent pas lieu à classification comme substance toxique chronique pour les milieux aquatiques.

Biodégradation

Présumé comme étant intrinsèquement biodégradable. Les constituants volatils s'oxydent rapidement dans l'air par réaction photochimique.

Suite de section sur la page suivante

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION****Autres Effets**

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) réglementé selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

COV = 71% [654 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport**Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 5 L ou moins
419D-55ML, 419D-1L, 419D-4L
Quantité Limité



Tailles supérieures à 5 L
419D-20L, 419D-200L
Numéro UN : UN1263
Appellation Réglementaire :
PEINTURE
Classe : 3
Groupe d'Emballage : II
Polluant Marin : Non

**Voie Aérienne**

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 0.5 L ou moins
419D-55ML
Quantité Limité



Tailles jusqu'à 5 L (passager) ou 60 L (fret)
419D-1L, 419D-4L, 419D-20L, 419D-200L
Numéro UN : UN1263
Appellation Réglementaire :
PEINTURE
Classe : 3
Groupe d'Emballage : II
Polluant Marin : Non



Suite de section sur la page suivante

419D
VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION
Voie Maritime
Référencer au Règlement IMDG.

 Tailles de 5 L ou moins
 419D-55ML, 419D-1L, 419D-4L
Quantité Limité

 Tailles supérieures à 5 L
 419D-20L, 419D-200L
Numéro UN : UN1263
Appellation Réglementaire :
 PEINTURE
Classe : 3
Groupe d'Emballage : II
Polluant Marin : Non


Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement **formé et certifié**.

Section 15 : Information sur la Réglementation
Canada
Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

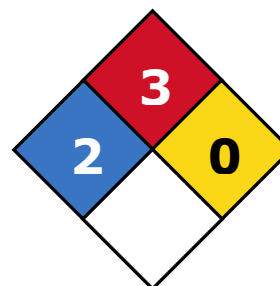
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA
Autres Classifications
Codes® HMIS

SANTÉ :	*	2
INFLAMMABILITÉ :		3
RISQUE PHYSIQUE :		0
PROTECTION PERSONELLE :		

CODES 704 NFPA®


Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

Suite de section sur la page suivante

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit contient du méthacrylate de méthyle qui est une substance répertoriée comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du 0.2% de méthacrylate de méthyle (No. CAS 80-62-6; quantité rapportable = 1 000 lb) qui est assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

Ce produit contient de l'acétate de n-butyle (No. CAS 123-86-4) et du butan-2-one (No. CAS 78-93-3), qui sont assujetties sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5 000 lb (2 268 kg).

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie.

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

419D

VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département des Affaires Réglementaires
Date de Révision 26 février 2020
Annule et Remplace 22 avril 2019
Changement Effectué : Modification des numéros de téléphone d'urgence

Références

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = <i>LCLo</i>)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = <i>TCLo</i>)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

419D**VERNIS ACRYLIQUE DE TROPICALISATION**

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses

<i>Fabrication & Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.